

# Rance jogging

Mairie 13 rue de Rennes

22100 LANVALLAY

## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 septembre 2022 de l'AG de Rance Jogging

L'an 2022, le 23 septembre à 20 heures 30, les membres de l'association, se sont réunis à TRESSAINT commune de LANVALLAY sur convocation du conseil d'administration en date du 9 août 2022.

L'assemblée est présidée par M<sup>me</sup> Nadège GAUTHIER en sa qualité de Présidente

Le secrétariat est assuré par M Gilles ROCHARD ;

Le président constate que 54 des 298 membres sont présents ou représentés ; le nombre total de voix est ainsi de 54.

Madame la Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Lecture et approbation du rapport moral de l'exercice 2021 ;
- Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2021 ;
- Quitus au trésorier ;
- Approbation du budget des activités 2022 ;
- Présentation de 6 membres sortants ne désirant pas se représenter

Nadège GAUTHIER Présidente

Pierre MEREL trésorier adjoint

Yannick HELLIO membre

Gérard RIOT membre

Christophe GIRARD membre

Jean Luc MALECOT membre

- Présentation de 4 membres candidats au conseil d'administration ;

Bernadette TREUSSARD

Marie Hélène ANNE

NG      GH

Guy GRANVILLE

David ROGER

- Élection des nouveaux membres au conseil d'administration.
- Questions diverses

## **PREMIÈRE RÉOLUTION**

Elle donne ensuite lecture du rapport moral de l'exercice 2021 et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, la présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Cette résolution est adoptée à 53 votes pour, 1 vote contre et 0 abstention.

## **DEUXIÈME RÉOLUTION**

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2021, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

*Après présentation du budget des activités 2022, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.*

Cette résolution est adoptée à 54 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention.

## **TROISIÈME RÉOLUTION**

Après rappel par Madame la Présidente que 4 sièges sont à pouvoir, il est procédé à l'élection des administrateurs.

Sont déclarés régulièrement élus :

- Marie Hélène ANNE, née le 26 juin 1975 à LEHON commune de DINAN, demeurant à PLEURTUIT et exerçant la profession de professeur des écoles avec 54 voix ;
- Bernadette TREUSSARD, née le 27 novembre 1960 à NEUFCHATEAU, demeurant à PLOUER sur RANCE et exerçant la profession de Retraitée avec 54 voix ;
- Guy GRANVILLE, né le 18 août 1964 à DINAN, demeurant à LÉHON commune de DINAN et exerçant la profession de responsable achat avec 54 voix ;
- David ROGER né le 2 février 1967 à GOURIN, demeurant à TRÉLIVAN et exerçant la profession de directeur commercial avec 54 voix

## **QUATRIÈME RÉOLUTION**

NG CA

Les membres du bureau se sont réunis pour composer son comité directeur.

Ont été élus à l'unanimité des membres présents :

Président : Gilles ROCHARD

Vice-président : Bertrand L'HERMITTE

Secrétaire : Michel HAMON

Secrétaire adjoint : Guy GRANVILLE

Trésorier : Erwan LE BELLOGO

Trésorier adjoint : David ROGER

Sont membres : Patricia FAVÉ, Bernadette TREUSSARD, Marie Hélène ANNE, Yvon ALLAIN, Thierry GUINEBAULT, Pierre LEGAY et Bernard TOULOUSE

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22 heures.

LANVALLAY Le 29 septembre 2022

La Présidente

Nadège GAUTHIER



Le secrétaire

Gilles ROCHARD

